

10.50 INDUSTRIE PRODUCTION

Société par Actions Simplifiées
Au capital de 1 000 €

Siège social :

17 Rue du chemin de fer
93500 – PANTIN

R.C.S. BOBIGNY : 843 894 106

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 06/05/2025**

Le 6 mai 2025 à 20 h, les associés de la Société, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

Préside la séance **Monsieur Anthony BERNARD-LUCCHIN**,

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Anthony BERNARD-LUCCHIN, 100 Actions

Soit ensemble 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

La totalité des associés étant présente ou représentée, l'assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président rappelle aux associés qu'il les a réunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination et pouvoir du Directeur Général

L'associé unique a pris les décisions suivantes :

AL.

PREMIERE RESOLUTION

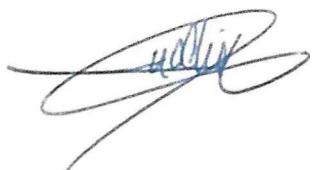
L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés annonce la nomination pour une durée indéterminée en tant que Directeur Général de Monsieur Jocelyn NGAKO WANDJI, né le 18 décembre 1991 à Douala au Cameroun (99), demeurant au 61 Rue Jules Guesde 93140 BONDY. L'assemblée lui confère les mêmes pouvoir que celui du président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

**Monsieur Anthony LUCCHIN
Associé**



AL.